



FUTSAL
CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL 2017/2018

Le championnat promotionnel a été mis en place pour favoriser la pratique de plusieurs équipes simultanément sur un même site, ceci afin de limiter les temps de pause, favoriser l'esprit de convivialité....

Les rencontres se déroulent sur un terrain de hand

Le protocole de déroulement du promotionnel est celui de l'échiquier sur 3 tours suivis de quart de -finales 1-8 , 4-5 et 3-6, 2-7 , demi-finales et finales pour attribuer toutes les places de 1 à 8 (ou 9) voir déroulement détaillé dans le règlement sport co article 3- organisation de la phase finale

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille d'engagement via Usport, validée par le délégué CSN, peuvent prendre part à une rencontre.

Nombre de joueurs	5x5 Mini 7 pour commencer le tournoi Maxi 10 pour la durée du tournoi
Surclassement	2 maxi avec certificat médical
Terrain	terrain de Hand
Tracés et équipements spécifiques	Buts : 3 m X 2m avec filets Traçages spécifiques des zones de changement, des 5m sur les corners
Ballon	Spécifique futsal
Temps de jeu	Minimes : 16' Cadets : 18' Juniors : 18' Temps de jeu non décompté sauf les 2 dernières minutes
Temps mort	1 minute par match et par équipe sur arrêt de jeu en faveur de l'équipe qui demande le temps mort.
En cas d'égalité à l'issue d'un tour de la phase échiquier	Les équipes sont départagées en tenant compte : 1. des points acquis lors des rencontres les ayant opposées 2. du goal-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées. 3. du goal-average général 4. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entraîné une exclusion définitive du terrain (par ex : carton rouge) 5. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (par ex carton jaune ou exclusion temporaire) 6. de la meilleure attaque 7. de la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité à l'issue d'un match de ½ finales et finales	Tirs au but en mort subite sauf lors de la finale pour la 1 ^{ère} place. Prolongation 3' puis si nécessaire 3' et TAB
Règles spécifiques à cette pratique	<p><u>Règle des 4 secondes</u> : la règle des 4 secondes s'applique sur toutes les reprises de jeu sauf le coup d'envoi et les coups de pied de réparation</p> <p><u>Tacle</u> : le tacle est interdit, il est sanctionné par un coup franc direct, et le joueur fautif reçoit un avertissement</p> <p><u>Rentrée de touche</u> : au pied, sur la ligne, ballon à l'arrêt, adversaires à 5 m</p> <p><u>Coups francs</u> : ils peuvent être directs ou indirects, adversaires à 5 m. Les fautes entraînant des coups francs directs sont cumulées</p> <p><u>Coup de pied de réparation</u> : à partir de la 5^{ème} faute cumulée, un coup franc de réparation à 7m, pour les minimes, et 9m pour les cadets et juniors, est accordé</p> <p><u>Jeu avec le gardien</u> : on ne peut pas re-jouer (jouer à nouveau) avec son gardien sauf si le ballon a franchi la ligne médiane ou été touché par un adversaire</p> <p><u>Dégagement de but</u> : dans les 4 secondes, à la main, par le gardien de but, le ballon doit sortir de la surface de réparation pour être en jeu</p> <p><u>Remplacements</u> : possible à tout moment, par la zone de changement exclusivement, le joueur qui entre doit attendre que le joueur remplacé ait quitté l'aire de jeu.</p> <p>Sanction : avertissement et coup franc indirect</p> <p><u>Coup d'envoi</u> : il peut être exécuté en bottant le ballon en arrière (comme en FB à 11)</p>
Sanctions disciplinaires	<p>Jaune = Exclusion temporaire 2 '</p> <p>2^{ème} jaune = rouge,</p> <p>Rouge : exclusion définitive et un match au moins de suspension.</p> <p>La commission disciplinaire peut prononcer une sanction plus importante</p> <p>Lorsqu'une équipe se trouve en infériorité numérique, celle-ci prend fin lorsqu'elle encaisse un but.</p>

- A l'exception des modalités prévues dans les règlements particuliers, les règlements des fédérations délégataires s'appliquent aux championnats organisés par l'UGSEL

- Les cas non prévus par le présent règlement sont de la compétence de la Commission sportive nationale.